



REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE MOUXY

COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : En exercice 19 Présents 13 Votants 19

Le vendredi 10 juillet 2020 à 19 heures, le conseil municipal de la commune de Mouxy, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de monsieur Laurent FILIPPI, maire.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance. Maud AGNUS est désignée et accepte cette fonction.

Etaients présents : FILIPPI Laurent, VUILLERMET Benjamin, RAVANNE Catherine, PEREZ Carlos, AGNUS Maud, BAUDOIN Jean-Pierre, DALLA COSTA Julien, DUMAZ Natacha, DEVILLE Laetitia, EXERTIER DIT MONNARD Philippe, LAURITA Mandy, BURTIN Claude, MARC Nicolas.

Etaients représentés : GONY Nathalie a donné pouvoir à RAVANNE Catherine,
MANFREDI Pierre-Yves a donné pouvoir à AGNUS Maud,
CHOJNOWSKI Julien a donné pouvoir à VUILLERMET Benjamin,
VERMEERBERGEN Véronique a donné pouvoir DUMAZ Natacha,
DEBEAUNE Nathalie a donné pouvoir à MARC Nicolas,
PERROUX-KOEHREN Gabrielle a donné pouvoir à BURTIN Claude (remis en début de séance)

Date d'envoi et d'affichage de la convocation : 3 juillet 2020

Ouverture de séance : 19h00, le quorum est atteint.

M. le maire soumet le procès-verbal du 22 juin 2020 à l'approbation du conseil.

Aucune remarque n'est faite sur le procès-verbal du 22 juin 2020 : il est approuvé à l'unanimité

Délibération n° 2020/0710.01

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DU RENOUELEMENT DE LA SERIE 2 DU SENAT

Considérant que les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel ;

Considérant l'arrêté préfectoral n° PREF-DCL-BIE-2020-34 déterminant à 5 le nombre de délégués des conseils municipaux et à 3 le nombre de suppléants à élire pour les communes entre 1 500 et 2 499 habitants ;

Une liste s'est présentée avec 8 candidats. Il s'agit de la liste Mouxy, agir ensemble ayant pour candidats :

1. PEREZ Carlos
2. DEVILLE Laetitia
3. EXERTIER DIT MONNARD Philippe
4. DUMAZ Natacha
5. MARC Nicolas
6. RAVANNE Catherine
7. CATTIE Serge
8. GONY Nathalie

Après dépouillement du vote retranscrit sur le procès-verbal les résultats sont les suivants :

Nombres de bulletins : 19

Bulletins blancs : 2

Nombres de suffrages exprimés : 17

La liste Mouxy, agir ensemble a obtenu 17 voix (dix-sept).

Sont nommés délégués titulaires :

1. PEREZ Carlos
2. DEVILLE Laetitia
3. EXERTIER DIT MONNARD Philippe
4. DUMAZ Natacha
5. MARC Nicolas

Sont nommés suppléants :

6. RAVANNE Catherine
7. CATTIE Serge
8. GONY Nathalie

Monsieur Claude BURTIN a souhaité poser une question ensuite : «étant donné qu'un recours en annulation a été déposé concernant les élections municipales de Mouxy qui se sont déroulées le 15 mars 2020, que deviendraient les délégués élus ce soir si l'annulation des élections étaient validées par le tribunal ? Seraient-ils maintenus dans leurs fonctions de grands électeurs ? »

Monsieur le maire répond que sauf erreur, ce cas de figure n'était pas répertorié dans la circulaire du NOR : IANTA2015957J précisant les instructions utiles à la désignation des déléguées des conseils municipaux et de leurs suppléants.

Il demande à M. Burtin s'il a lu un article à ce sujet dans la circulaire qu'il a également reçu ?

M. Burtin ne sachant que répondre et reposant la même question : M. le maire l'informe que son équipe avance sans tenir compte du recours, et que c'est selon lui, à la partie qui a déposé le recours de se renseigner.

La séance est levée à 19 H 20.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Affiché le 16 juillet 2020

Le Maire,

Laurent FILIPPI

